

FICHE BSL INSCRIPTION



INFORMATION CONCERNANT L'ENTREPRISE TARIF : 1000€

NOM :

MOYEN DE PAIEMENT : PAR VIREMENT ☐ PAR CHÈQUE ☐

TYPE DE PAIEMENT : EN UNE SEULE FOIS ☐ EN 3 FOIS ☐

INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAINE D'ÉQUIPE

NOM & PRÉNOM :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

ADRESSE E-MAIL :

INFORMATION CONCERNANT L'ÉQUIPE :

NOM DE L'ÉQUIPE :

LISTING DES JOUEURS :

NOM & PRÉNOM :

NOM & PRÉNOM :

NOM & PRÉNOM :

NOM & PRÉNOM :

NOM & PRÉNOM :

NOM & PRÉNOM :

NOM & PRÉNOM :

NOM & PRÉNOM :

NOM & PRÉNOM :

NOM & PRÉNOM :

NOM & PRÉNOM :

NOM & PRÉNOM :

NOM & PRÉNOM :

NOM & PRÉNOM :

NOM & PRÉNOM :

LE NBR MAXIMUM DE JOUEURS PAR ÉQUIPE EST DE 15, AVEC 10 TITULAIRES ET 5 SUPPLÉANTS. LE MINIMUM EST FIXÉ À 10.

JOUR ET HEURE DE MATCH PRÉFÉRENTIEL

(METTEZ UNE CROIX DANS LES CERCLES BLANCS LORSQUE VOUS PENSEZ POUVOIR ÊTRE 6 MINIMUM)

LUNDI	19H00 ☐	JEUDI	VENDREDI
MARDI	MERCREDI	18H00 ☐	18H00 ☐
18H00 ☐	18H30 ☐	18H30 ☐	18H30 ☐
20H30 ☐	19H30 ☐	21H00 ☐	19H00 ☐
21H00 ☐	20H30 ☐		19H30 ☐
	21H00 ☐		20H00 ☐
			20H30 ☐
			21H00 ☐

- DOCUMENT À FOURNIR :**
- CARTE D'IDENTITÉ RECTO-VERSO**
- DOCUMENT À SIGNER :**
- RÈGLEMENT INTÉRIEUR**
 - CHARTRE ÉTHIQUE & MORALE**

**OBLIGATOIRE
POUR
POUVOIR
S'INSCRIRE À
LA BSL
PAR JOUEUR**

DROIT À L'IMAGE DÉCRÉTÉ À L'INSCRIPTION POUR TOUS LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE. OPPOSITION POSSIBLE SUR DEMANDE

RÈGLES BSL

INTERNES AU JEU



GÉNÉRALES

LES MATCHS SE JOUENT EN 2* 25 MINUTES (2MIN DE MI-TEMPS), EN 5 VS 5. OR BLESSURE D'UN JOUEUR SUR LE TERRAIN NÉCESSITANT DES SOINS, DANS CE CAS LÀ, LE CHRONOMÈTRE SERA STOPPÉ LE TEMPS DES SOINS OU DU CHANGEMENT.

LES CHANGEMENTS S'EFFECTUENT À LA VOLÉE APRÈS UNE FAUTE, UNE SORTIE OU UN BUT.

UN ARBITRE SERA DÉDIÉ À CHAQUE RENCONTRE, LES MATCHS REPORTÉS SERONT DANS LA MESURE DU POSSIBLE ARBITRÉ PAR UN ARBITRE, EN L'ABSENCE DE CE DERNIER, UN AUTO-ARBITRAGE SE FERA.

IL N'Y A PAS DE HORS JEU

INTERDICTION AU CONTACT / TACLE / JEU AU SOL

INTERDIT DE S'ACCROCHER AUX PAROIS ET AU FILET DES TERRAINS

INTERDIT DE POUSSER UN JOUEUR DANS LES PAROIS OU DE LE BLOQUER DANS UN ANGLE DU TERRAIN

GARDIEN

PEUT SORTIR DE SA SURFACE DE RÉPARATION POUR JOUER UN BALLON AU PIED, DANS SA SURFACE DE TERRAIN

NE PEUT PAS PRENDRE LA BALLE À LA MAIN SUITE À UNE PASSE DE SON ÉQUIPE AU PIED

RELANCE À LA MAIN SUR TOUT LE TERRAIN AUTORISÉE

RELANCE AU PIED SUR SA MOITIÉ DE TERRAIN UNIQUEMENT

PEUT RELANCER AU PIED OU À LA MAIN POUR UNE SORTIE DE BUT.

ARRÊT / SORTIE DE BUT

SUITE À UNE PARADE DU GARDIEN :

- SI LE BALLON SORT DANS LE FILET DERRIÈRE LUI, LE BALLON REVIENT AU GARDIEN
- SI LE BALLON TOUCHE LE FILET DU HAUT OU LES FILETS LATÉRAUX , UNE TOUCHE AU PIED SERA EFFECTUÉE PAR L'ÉQUIPE ADVERSE AU POINT D'IMPACT

SORTIE / REMISE EN JEU

ENGAGEMENT APRÈS UN BUT SE FAIT AU MILIEU DU TERRAIN

SI LE BALLON TOUCHE LE FILET DU HAUT OU BIEN LES FILETS LATÉRAUX, UNE REMISE EN TOUCHE POUR L'ÉQUIPE ADVERSE AURA LIEU AU NIVEAU DE L'ENDROIT OÙ LE BALLON A TOUCHÉ LE FILET.

RÈGLES BSL

INTERNES AU JEU



FAUTE

TOUTES LES FAUTES SONT COMPTABILISÉS
CHAQUE ÉQUIPE À LE DROIT À 5 FAUTES PAR MI-TEMPS
A LA 6 ÈME FAUTE, IL Y AURA UN PÉNALTY POUR L'ÉQUIPE ADVERSE.
TOUTE FAUTE DE MAIN D'UN JOUEUR DE CHAMP DANS LA SURFACE ENTRAÎNE UN PENALTY
UN PENALTY SE TIRE SANS ÉLAN AVEC PIED D'APPUI FIXE
SI UN JOUEUR COMMET TROP DE FAUTE L'ARBITRE EST EN DROIT DE LE FAIRE SORTIR POUR PROTÉGER
LES AUTRES JOUEURS.

LOGISTIQUE

AVANT LE DÉBUT DE LA SAISON CHAQUE CAPITAINE SE VERRA PRÉSENTER UN CALENDRIER DES
CRÉNEAUX DISPONIBLES POUR JOUER LES RENCONTRES. CHAQUE ÉQUIPE DISPOSE DE 3 ANNULATIONS
PAR SAISON, QUI NE SONT DÉCOMPTÉES QUE SI SEULEMENT UNE DES DEUX ÉQUIPES SOUHAITE
ANNULÉ. EN CAS DE SOUHAIT COMMUN DE REPORTER, VOS CRÉDITS RESTENT INTACTS, MAIS UNE
4ÈME ANNULATION UNILATÉRALE ENTRAÎNERA UN FORFAIT (0-5).

SANCTIONS

LORS D'UNE CONTESTATION ENVERS L'ARBITRE, LE JOUEUR SERA RAPPELÉ À L'ORDRE UNE 1^{re} FOIS.
SI CE MÊME JOUEUR RÉCIDIVE, IL SERA TEMPORAIREMENT EXCLU DE LA RENCONTRE POUR UNE DURÉE
DE 3 MINUTES, LE TEMPS DE SE CALMER, SANS REMPLACEMENT POSSIBLE.

LORS D'UNE RENCONTRE, SI DES PROPOS INJURIEUX ENVERS UN AUTRE JOUEUR SONT DITES OU DES
GESTES BLESSANTS, OU BIEN UNE ALTERCATION PHYSIQUE, LEDIT JOUEUR SERA EXCLU DE LA
RENCONTRE. UNE DÉCISION AVEC UN RESPONSABLE DU TOURNOI POURRA ÊTRE PRISE POUR D'AUTRES
SANCTIONS ÉVENTUELLES (EXCLUSION DÉFINITIVE ETC...)

CARTON BLANC POUR EXCLUSION TEMPORAIRE
CARTON JAUNE SUR FAUTE INTENTIONNELLE LÈGÈRE MENANT À UNE ACTION DE BUT
AU DEUXIÈME CARTON JAUNE UNE EXCLUSION DÉFINITIVE SERA PRONONCÉE
CARTON ROUGE EXCLUSION DÉFINITIVE ET SUSPENSION POUR LA PROCHAINE RENCONTRE

FORMAT

LE FORMAT SERA ANNONCÉ LORS DE LA RÉUNION DE DÉBUT DE SAISON QUI SE TIENDRA AVANT LE
DÉBUT DE LA LIGUE AU COMPLEXE.

RÈGLES BSL

EXTERNES AU JEU



LES POINTS DE MATCH

3 POINTS : VICTOIRE

3 POINTS : VICTOIRE PAR FORFAIT (5 - 0)

2 POINTS : MATCH NUL

1 POINT : DÉFAITE

0 POINT : DÉFAITE PAR FORFAIT (0 - 5)

LES POINTS DE FAIR-PLAY PAR ÉQUIPES

2 POINTS : QUAND LE MATCH SE DÉROULE NORMALEMENT

1 POINT : SI LE COMPORTEMENT D'UN OU PLUSIEURS JOUEURS A ÉTÉ INCORRECT .

0 POINT : SI LE COMPORTEMENT D'UN OU PLUSIEURS JOUEURS A ÉTÉ INCORRECT, SI L'ÉQUIPE ANNULE LE MATCH MOINS DE 48H À L'AVANCE, SI L'ÉQUIPE PREND DEUX EXPULSIONS TEMPORAIRES OU UNE DÉFINITIVE.

MOINS 1 POINT : SI LE COMPORTEMENT D'UN OU PLUSIEURS JOUEURS ET JUGÉ INNACCEPTABLE ET/OU SI PLUSIEURS JOUEURS PRENNENT DES EXPLUSIONS

SÉCURITÉ PHYSIQUE / ÉQUIPEMENT

- ECHAUFFEMENT COMPLET FORTEMENT CONSEILLÉ AVANT CHAQUE MATCH.
- IL EST INTERDIT DE JOUER AVEC DES CHAUSSURES À CRAMPONS MOULÉS OU VISSÉS ET CONSEILLÉ DE JOUER AVEC DES CHAUSSURES SPÉCIFIQUES À PETITS CRAMPONS DE TYPES « STABILISÉ ».
- IL EST FORTEMENT DÉCONSEILLÉ DE JOUER AVEC DES CHAUSSURES DE RUNNING.
- LA PRATIQUE DU FOOT 5 EST DÉCONSEILLÉE AUX PERSONNES CARDIAQUES ET AUX FEMMES ENCEINTES.
- LE COMPLEXE N'ASSURE QUE SA PROPRE RESPONSABILITÉ CIVILE ET IL INCOMBE AUX PARTICIPANTS DE SUPPORTER LEURS PROPRES RISQUES.

HYGIÈNE

- IL EST INTERDIT DE CRACHER
- IL EST INTERDIT DE JOUER TORSE NU
- IL EST OBLIGATOIRE DE SORTIR SUR SAIGNEMENT MÊME LÉGER, RETOUR ACCEPTÉ APRÈS ARRÊT DU SAIGNEMENT

ORGANISATION ET PRESTATION

- MISE À DISPOSITION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : VESTIAIRES, BALLONS ET CHASUBLES
- LE COMPLEXE SE RÉSERVE LE DROIT DE DÉCALER DES JOURNÉES DE LA BSL, NOTAMMENT LORS DE PRESTATIONS PARTICULIÈRES.
- CHAQUE CAPITAIN D'ÉQUIPE RECEVRA PAR MAIL AVANT LA COMPÉTITION TOUS LES DOCUMENTS NÉCESSAIRE À L'INSCRIPTION À LA BSL. CES DOCUMENTS DEVRONT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE SIGNÉS POUR FINALISER LE DOSSIER, DANS LE CAS CONTRAIRE L'ÉQUIPE NE POURRA PAS PARTICIPER
- APRÈS CHAQUE RENCONTRE UN VERRE SERA OFFERT À TOUS LES ACTEURS DES MATCHS.
- EN AUCUN CAS, UN MÊME JOUEUR PEUT PARTICIPER À LA BSL POUR DEUX ÉQUIPES DIFFÉRENTES.
- VOUS POUVEZ METTRE ENTRE 8 ET 10 JOUEURS TITULAIRES ET ENTRE 2 ET 5 SUPPLÉANTS SUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION PAS PLUS, PAS MOINS. UN MINIMUM DE 85% DE L'EFFECTIF GLOBAL DOIT ÊTRE ISSUS DE L'ENTREPRISE REPRÉSENTÉE. LES JOUEURS HORS ENTREPRISES NE PEUVENT PAS ÊTRE TITULAIRE.
- LES SUPPLÉANTS NE PEUVENT PAS JOUER PLUS DE 5 RENCONTRES PAR SAISON ET 2 PAR PHASES FINALES.
- LES REGROUPEMENT D'ENTREPRISE SONT POSSIBLE POUR FORMER UNE ÉQUIPE (MAX 3).
- UNE CÉRÉMONIE DE REMISE DES TROPHÉES SERA ORGANISÉE POUR CLÔTURER LA BSL
- EN CAS DE BLESSURE GRAVE (MINIMUM 2 MOIS D'ABSENCE) UN REMPLACEMENT DÉFINITIF EST AUTORISÉ
- EN CAS DE BLESSURE MINEURE (MOINS DE 2 MOIS D'ABSENCE) PAS DE REMPLACEMENT AUTORISÉ
- LE JOUEUR REMPLACÉ NE PEUT PAS REVENIR EN COURS DE SAISON

COMPORTEMENT & ATTITUDE

- LA BSL EST AVANT TOUT ET EN PREMIER LIEU UNE **COMPÉTITION LOISIR**. TOUTE L'ÉQUIPE DU COMPLEXE TIENT À INSISTER FORTEMENT SUR CE POINT ET SOUHAITE RÉELLEMENT QUE CHAQUE CAPITAIN PASSE LE MOT À L'ENSEMBLE DE SON ÉQUIPE.
- LE CONCEPT ET L'ÉTAT D'ESPRIT DE CETTE LIGUE SONT LES SUIVANTS :
 - PLAISIR : SI VOUS VOUS INSCRIVEZ DANS CETTE COMPÉTITION, C'EST POUR PRENDRE DU PLAISIR ET PASSER DES BONS MOMENTS
 - RESPECT : SI TOUS LES PARTICIPANTS (JOUEURS, ARBITRES, ORGANISATEURS) FONT PREUVE DE RESPECT LES UNS ENVERS LES AUTRES, LA BSL SE DÉROULERA DANS UNE SUPERBE AMBIANCE.
 - JEU : LES RÈGLES DE LA BSL SONT AVANT TOUT BASÉES SUR LE JEU ET SONT FAITES POUR FAVORISER LES DRIBBLES, LES PASSES ET ÉVITER AU MAXIMUM LES CONTACTS.
 - CONVIVIALITÉ : VOUS RETROUVER ENTRE AMIS ET COLLÈGUES AUTOUR D'UNE PASSION COMMUNE : LE FOOTBALL.
 - 3ÈME MI-TEMPS : POUR REFAIRE LES MATCHS ET ÉCHANGER ENTRE JOUEURS AUTOUR D'UN VERRE.

L'ÉQUIPE DU COMPLEXE VOUS REMERCIE DE RESPECTER L'ENTIÈRETÉ DES RÈGLES QUI INCOMBENT À LA BSL

CHARTRE BSL

ETHIQUE & MORALE



RESPECT ET FAIR-PLAY

- TOUS LES PARTICIPANTS DOIVENT RESPECTER LEURS COÉQUIPIERS, ADVERSAIRES, ARBITRE ET SPECTATEURS, QUELLE QUE SOIT LA SITUATION.
- LES COMPORTEMENTS AGRESSIFS, INSULTANTS OU DISCRIMINATOIRES SONT STRICTEMENT INTERDITS.
- CHAQUE JOUEUR S'ENGAGE À MAINTENIR UN ESPRIT SPORTIF ET À RESPECTER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

INCLUSION ET DIVERSITÉ

- LA LIGUE EST OUVERTE À TOUTES LES PERSONNES, SANS DISTINCTION D'ÂGE, DE GENRE, D'ORIGINE OU DE RELIGION.
- LA DIVERSITÉ EST UNE RICHESSE, ET CHAQUE JOUEUR S'ENGAGE À FAVORISER UN CLIMAT D-INCLUSION, DE BIENVEILLANCE ET DE LAÏCITÉ.

SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

- LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES PARTICIPANTS SONT UNE PRIORITÉ. CHAQUE JOUEUR DOIT S'ASSURER D'ÊTRE EN BONNE CONDITION PHYSIQUE ET PRÉSENTER UN CERTIFICAT MÉDICAL VADIDE EN DÉBUT DE SAISON.
- TOUTE BLESSURE OU PROBLÈME MÉDICAL DOIT ÊTRE SIGNALÉ IMMÉDIATEMENT.
- LES ÉQUIPEMENTS DE JEU DOIVENT ÊTRE UTILISÉS CONFORMÉMENT AUX CONSIGNES DE SÉCURITÉ.

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉ

- CHAQUE ÉQUIPE ET JOUEUR S'ENGAGE À RESPECTER LES HORAIRES, LES LIEUX, ET LES RÈGLES DE LA COMPÉTITION.
- LES PARTICIPANTS S'ENGAGENT À PRÉSERVER LES INFRASTRUCTURES MISES À DISPOSITION (TERRAINS, VESTIAIRES, ÉQUIPEMENTS).
- TOUTE FORME DE TRICHE OU DE COMPORTEMENT ANTI-SPORTIF EST PROSCRITE.

RÉSOLUTION DES CONFLITS

- EN CAS DE DÉSACCORD OU DE CONFLIT, LES PARTICIPANTS DOIVENT PRIVILÉGIER LE DIALOGUE ET LA MÉDIATION
- EN CAS DE GESTES DÉPLACÉS OU D'INJURES NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT D'EXCLURE PROVISOIREMENT OU DÉFINITIVEMENT UN JOUEUR OU UNE ÉQUIPE DE LA BSL.

EN SIGNANT CETTE CHARTE, CHAQUE PARTICIPANT AFFIRME SON ENGAGEMENT À RESPECTER LES VALEURS ET PRINCIPES ÉNONCÉS, CONTRIBUANT AINSI AU BON DÉROULEMENT DE LA LIGUE.

DANS L'ENCADREMENT BLANC VEUILLEZ APOSER MANUSCRITEMENT NOM / PRÉNOM / LA MENTION "LU ET APPROUVÉE" ET SIGNER

NOM / PRÉNOM

LU ET APPROUVÉ

SIGNATURE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR BSL



ARTICLE 1 : OBJET

- LE PRÉSENT RÈGLEMENT INTÉRIEUR A POUR OBJET DE DÉFINIR LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT, LES RÈGLES DE PARTICIPATION, ET LES OBLIGATIONS DES ÉQUIPES ET DES JOUEURS INSCRITS À LA BSL.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

- CHAQUE ÉQUIPES DOIT COMPTÉ AU MINIMUM 85% DE JOUEURS DE L'ENTREPRISE REPRÉSENTÉ
- CHAQUE ÉQUIPE DOIT ÊTRE COMPOSÉE MAXIMUM DE 10 JOUEURS TITULAIRES ET 5 SUPPLÉANTS, DONT UN CAPITAINE DÉSIGNÉ.
- LES JOUEURS DOIVENT FOURNIR LES DOCUMENTS CITÉS SUR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION
- LE PAIEMENT DOIT ÊTRE IMÉPRATIVEMENT EFFECTUÉ AVANT LA DATE BUTOIR D'INSCRIPTION
- LES ÉQUIPES DOIVENT S'INSCRIRE EN REMPLISSANT LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION AVANT LA DATE BUTOIR DU 15 SEPTEMBRE 2025.

ARTICLE 3 : ORGANISATION DES MATCHS

- LES MATCHS SE DÉROULERONT SELON LE CALENDRIER ÉTABLI PAR LES ORGANISATEURS.
- LES RENCONTRES ONT LIEU SUR LES TERRAINS DU COMPLEXE UNIQUEMENT.
- CHAQUE MATCH DURE 50 MINUTES, AVEC UNE PAUSE DE 5 MINUTES ENTRE LES MI-TEMPS.
- LES RÈGLES DE JEU À SUIVRE SONT DÉCRITES DANS LE DOCUMENT "FICHE BLS - LES RÈGLES DU JEU"
- LES CHANGEMENTS S'OPÈRENT À LA VOLÉE LORS D'INTERRUPTION DE JEU (BUT / FAUTE / SORTIE...)

ARTICLE 4 : RESPECT DES RÈGLES ET FAIR-PLAY

- LES PARTICIPANTS S'ENGAGENT À RESPECTER LES DÉCISIONS DES ARBITRES ET À ADOPTER UN COMPORTEMENT FAIR-PLAY EN TOUTES CIRCONSTANCES.
- TOUT COMPORTEMENT AGRESSIF, INSULTANT, OU CONTRAIRE À L'ESPRIT SPORTIF ENTRAÎNERA DES SANCTIONS.
- LES SPECTATEURS SONT ÉGALEMENT TENUS DE RESPECTER LES JOUEURS AINSI QUE LES ORGANISATEURS.

ARTICLE 5 : GESTION DES ABSENCES ET FORFAITS

- EN CAS D'IMPOSSIBILITÉ DE PARTICIPER À UN MATCH, LE CAPITAINE DE L'ÉQUIPE SE DOIT DE PRÉVENIR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE ADVERSE AU MOINS 48 HEURES À L'AVANCE. LA RENCONTRE SERA ALORS REPORTÉE SUR LA PÉRIODE PRÉVUE À CET EFFET SUR LE PLANNING DE LA BSL (MARS 2026).
- LES ÉQUIPES QUI NE SE PRÉSENTENT PAS LE JOUR DE LA RENCONTRE SANS AVOIR PRÉVENU L'ÉQUIPE ADVERSE SE VERRONT INFLIGER UN FORFAIT (0 - 5).

ARTICLE 6 : SÉCURITÉ

- LES JOUEURS DOIVENT PORTER DES ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS (CHAUSSURES ADAPTÉES, TENUE DE SPORT)
- TOUTES BLESSURES OU INCIDENT DOIT ÊTRE IMMÉDIATEMENT SIGNALÉ À L'ORGANISATEUR POUR ÉTABLIR UNE FICHE INCIDENT.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR BSL



ARTICLE 7 : CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

- LE CLASSEMENT ÉVOLUERA AU FIL DES MATCHS EN SAPPUYANT SUR LES POINTS DE MATCH ET DE FAIR-PLAY
- À LA FIN DE LA SAISON, DES RÉCOMPENSES SERONT ATTRIBUÉES AUX ÉQUIPES DU TOP 3.

ARTICLE 8 : RESPECT DES INFRASTRUCTURES

- LES ÉQUIPES S'ENGAGENT À PRÉSERVER LES INFRASTRUCTURES MISES À LEUR DISPOSITION, NOTAMMENT LES TERRAINS ET LES VESTIAIRES. TOUT ACTE DE DÉTÉRIORATION FERA L'OBJET DE SANCTIONS.

ARTICLE 9 : DROIT À L'IMAGE

- EN S'INSCRIVANT À LA LIGUE DE SOCCER ENTREPRISE, CHAQUE PARTICIPANT ACCEPTE DE MANIÈRE IMPLICITE QUE SON IMAGE PUISSE ÊTRE CAPTÉE DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS LIÉES À LA LIGUE.
- CES IMAGES POURRONT ÊTRE UTILISÉES POUR DES FINS DE COMMUNICATION INTERNE OU EXTERNE DANS LE RESPECT DE LA DIGNITÉ DES PARTICIPANTS.
- TOUT PARTICIPANT QUI NE SOUHAITE PAS QUE SON IMAGE SOIT UTILISÉE DOIT SIGNALER SON OPPOSITION EXPLICITEMENT EN REMPLISSANT ET SIGNANT LE FORMULAIRE D'OPPOSITION AU DROIT À L'IMAGE
- LES ORGANISATEURS S'ENGAGENT À RESPECTER LE CHOIX DES PARTICIPANTS S'ÉTANT OPPOSÉS AU DROIT À L'IMAGE ET À EXCLURE LEURS PHOTOS ET VIDÉOS DES SUPPORTS DE COMMUNICATION.

ARTICLE 10 : GESTION DES DIFFÉRENDS

- EN CAS DE DÉSACCORD ENTRE ÉQUIPES, JOUEURS OU AVEC LES ARBITRES, LES PARTICIPANTS DOIVENT EN PREMIER LIEU PRIVILÉGIER LE DIALOGUE DIRECT ET RESPECTUEUX.
- SI AUCUN ACCORD N'EST TROUVÉ, LES ORGANISATEURS SE RÉSERVENT LE DROIT DE SUSPENDRE LA RENCONTRE POUR TRANCHER ULTÉRIEUREMENT DE MANIÈRE IMPARTIALE ET RENDRE UN VERDICT.
- TOUTE DÉCISION DE L'ORGANISATEUR SERA CONSIDÉRÉE COMME DÉFINITIVE ET DEVRA ÊTRE RESPECTÉE.

ARTICLE 11 : MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT

- LES ORGANISATEURS SE RÉSERVENT LE DROIT DE MODIFIER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR AINSI QUE LE PLANNING EN CAS DE NÉCESSITÉ, SOUS RÉSERVE D'INFORMER LES ÉQUIPES PARTICIPANTES.

CE RÈGLEMENT EST APPLICABLE À TOUS LES PARTICIPANTS DÈS LEUR INSCRIPTION. TOUT MANQUEMENT POURRA ENTRAÎNER DES SANCTIONS ALLANT D'UN AVERTISSEMENT À UNE EXCLUSION DE LA LIGUE.

DANS L'ENCADREMENT BLANC VEUILLEZ APOSER MANUSCRITEMENT NOM / PRÉNOM / LA MENTION "LU ET APPROUVÉE" ET SIGNER

NOM / PRÉNOM

LU ET APPROUVÉ

SIGNATURE

OPPOSITION DROIT À L'IMAGE



NOM :

TÉLÉPHONE :

PRÉNOM :

E-MAIL :

OBJET : OPPOSITION À L'UTILISATION DE L'IMAGE PERSONNELLE

JE SOUSSIGNÉ(E), , DÉCLARE PAR LA PRÉSENTE QUE JE M'OPPOSE À LA CAPTATION, LA DIFFUSION, ET L'UTILISATION DE MON IMAGE (PHOTOGRAPHIES, VIDÉOS OU TOUT AUTRE SUPPORT VISUEL) DANS LE CADRE DE LA LIGUE DE SOCCER ENTREPRISE ORGANISÉE PAR "LE COMPLEXE", ET CE, POUR TOUTE UTILISATION INTERNE OU EXTERNE, NOTAMMENT À DES FINS DE COMMUNICATION, PROMOTION, OU ARCHIVAGE.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES :

- JE COMPRENDS QUE CETTE OPPOSITION IMPLIQUE MON EXCLUSION DE TOUTE CAPTATION AUDIOVISUELLE, QU'ELLE SOIT INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE, DURANT LA TOTALITÉ DES ÉVÉNEMENTS LIÉS A LA LIGUE.
- EN CAS DE SITUATION IMPRÉVUE OÙ MON IMAGE SERAIT CAPTÉE PAR ERREUR, JE DEMANDE QUE CETTE IMAGE SOIT IMMÉDIATEMENT SUPPRIMÉE OU RETIRÉE DES SUPPORTS CONCERNÉS.

ENGAGEMENT DE L'ORGANISATION :

"LE COMPLEXE" S'ENGAGE À RESPECTER CE SOUHAIT ET À PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ÉVITER L'UTILISATION DE MON IMAGE CONFORMÉMENT À CETTE DÉCLARATION.

FAIT À :

SIGNATURE :

LE :